

Stavanger 1985

Assemblée de la Commission Foi et Constitution

par Werner LÖSER (*cath.*) *

Lima 1982 : cette ville et cette date sont désormais gravées dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent à l'œcuménisme. En sera-t-il de même pour Stavanger 1985 ? On ne peut encore le dire. L'avenir le montrera. Qu'est-ce qui se cache derrière ce nouveau nom et derrière cette nouvelle date ?

A Stavanger, une des plus grandes villes de Norvège, à quelque 600 km au sud-ouest d'Oslo, s'est tenue du 15 au 25 août 1985 l'assemblée de la Commission de Foi et Constitution du Conseil œcuménique des Eglises ¹.

Les « assemblées » de la Commission doivent être distinguées des « conférences mondiales ». Aux assemblées participent tous les membres de la Commission. Aux conférences mondiales ce sont les Eglises elles-mêmes composant le Conseil œcuménique des Eglises qui sont présentes par leurs représentants. Jusqu'à maintenant ont eu lieu quatre conférences mondiales : Lausanne (1927), Edimbourg (1937), Lund (1952), Montréal (1963). La cinquième est prévue d'une façon définitive pour 1989. Le fait qu'une telle conférence puisse avoir lieu sous peu

* Werner Löser est un des nouveaux membres catholiques de Foi et Constitution. Cet article a paru en allemand dans *Una Sancta*, 1985, pp. 251-253.

1. De telles assemblées ont habituellement lieu une ou deux fois entre deux assemblées plénières du Conseil œcuménique. Après la dernière de celles-ci, celle de Vancouver en 1983, la Commission Foi et Constitution fut renouvelée. A Stavanger elle s'est réunie pour la première fois dans sa nouvelle composition. Pour celle-ci on a veillé plus qu'auparavant à faire participer des membres venant d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et de même le nombre des femmes fut plus grand qu'auparavant. Ainsi Stavanger a présenté une image aux couleurs variées. Aux quelque 120 membres de la Commission s'ajouta encore un nombre considérable de conseillers, d'observateurs et d'auxiliaires de toutes sortes. La continuité avec le travail de la Commission précédente fut assurée par les membres qui avaient participé à celle-ci — ce qui représentait environ la moitié des participants — ainsi que par les tâches qui avaient été formulées à Lima ou auparavant et que la Commission eut à reprendre et à poursuivre. Ces tâches occuperont encore la Commission pendant longtemps.

a déjà été exprimé par plusieurs comités permanents de la Commission ainsi que du Conseil œcuménique des Eglises. A Stavanger l'assemblée a donné son consentement à ce projet et à cette date et ce n'est pas là un résultat sans importance de ses délibérations.

La Commission de Foi et Constitution a clairement affirmé à Lima que sa tâche propre est de contribuer à l'unité des Eglises par le travail théologique. Au regard de la rencontre de Stavanger a été posée maintes fois et jusqu'à présent non sans peine la question de savoir si la nouvelle Commission est bien prête à poursuivre ce chemin. On peut maintenant répondre à cette question par un « oui » sans équivoque. La Commission s'est attaquée dans cette assemblée à des questions théologiques centrales avec une grande ardeur et aussi avec compétence. A Lima, le document de convergence sur le baptême, l'eucharistie et le ministère (B.E.M.) avait été adopté et transmis aux Eglises. On ne pouvait pas attendre un résultat aussi tangible de l'assemblée de Stavanger. Mais cela ne signifie pas qu'à Stavanger des décisions importantes ne furent pas prises et que l'on n'a pas avancé. De quoi s'agit-il ?

1. *La foi apostolique.*

La Commission a ratifié et poursuivi le projet « Vers une expression commune de la foi apostolique aujourd'hui ». Il n'est plus maintenant menacé quant au fond et il sera mené à terme dans les prochaines années. Sur la base des rapports et des esquisses de cinq consultations qui eurent lieu en 1984 fut élaboré un long projet en 70 pages dactylographiées d'une « Explication du symbole de Nicée-Constantinople », qui fut présenté à Stavanger. Il a été abondamment débattu par l'assemblée et fut ensuite transmis au comité permanent avec beaucoup d'amendements pour qu'il continue à le travailler. Dans quelques années, cette « Explication » sera — de la même façon qu'il y a quelques années le document de convergence sur le baptême, l'eucharistie et le ministère — adoptée par la Commission et transmise aux Eglises. Celles-ci seront ensuite invitées à tirer de cette « Explication » la conséquence, importante au point de vue œcuménique, qu'elles auront à reconnaître le symbole de foi de Nicée-Constantinople comme expression de la foi apostolique commune. La dernière étape prévue sera la mise en application de cette confession commune de foi. Le projet d'ensemble « Reconnaissance, explication, confession » de la foi apostolique, comme cela a été clairement manifesté à Stavanger, a été accueilli par certaines Eglises avec une vive satisfaction et par d'autres avec un léger ou même un grand scepticisme. Cependant la décision de le mener à terme fut finalement prise à l'unanimité après de longues discussions en groupes et en assemblée plénière.

2. *L'unité de l'Eglise.*

Non moins important est le fait que le projet d'étude « L'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine », qui avait été envisagé pour la première fois à Bangalore (1978) et avait été ensuite toujours de nouveau discuté et même menacé, a commencé à prendre des contours tangibles et susceptibles d'un consensus. A vrai dire il faudra encore de nombreuses années avant que ce projet soit achevé. Une signification programmatique fut attribuée en gros à cette étude aussi bien par la Commission de Foi et Constitution que par le Conseil œcuménique. Pour Foi et Constitution, elle constitue une tentative pour intégrer la requête justifiée d'un œcuménisme séculier à orientation d'abord éthique dans une ecclésiologie posée en termes théologiques et maintenant devenue, tout récemment, un thème d'étude dans la Commission. Pour l'ensemble du Conseil œcuménique des Eglises elle offre une perspective commune, moderne et efficace, pour entreprendre ses différentes tâches.

Le noyau ecclésiologique de l'étude fut présenté à Stavanger dans une première esquisse qui avait été élaborée en janvier 1985 à la Consultation de Chantilly en France et qui porte le titre : « L'Eglise, mystère et signe prophétique »². Cette esquisse fut discutée d'une façon détaillée. D'une part elle fut quant au fond accueillie avec satisfaction et d'autre part on formula des vœux d'amendement d'une certaine portée. Ceux-ci visaient avant tout à une présentation plus ferme de la dimension sacramentelle de l'Eglise. On devra considérer comme une avancée significative dans l'histoire de la Commission Foi et Constitution le fait que l'ecclésiologie est désormais devenue un thème explicite de son travail. La Commission est déjà maintenant d'accord sur le fait que l'étude « L'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine », en plus de la partie théologique déjà mentionnée, en aura encore deux autres. Les requêtes de ces deux parties ou aspects furent présentées et élaborées à Stavanger sous forme d'évaluations³.

Le fait que le thème de l'Eglise a pris plus d'importance dans le travail de la Commission Foi et Constitution a été perceptible à Stavanger sur un autre point. Dans les conversations où furent échangées les expériences concernant les processus qui ont eu lieu partout pour la réception du document de convergence de Lima sur le baptême,

2. Ce document sera publié dans un prochain fascicule d'*Istina* (N.d.I.R.).

3. Des consultations particulières approfondiront ces évaluations. D'un côté il s'agit du texte « Unité visible, renouveau et communauté : une étude du point de vue de la communauté des femmes et des hommes dans l'Eglise et la société ». La consultation à ce sujet devait avoir lieu à Prague à la fin de septembre 1985. D'un autre côté il s'agit du texte « Les interactions des idéologies, des systèmes de société et des cultures avec les questions de justice et de paix : implications pour les efforts des Eglises vers la réalisation de l'unité visible et de leur renouveau, pour le renouveau de la société humaine et pour les rapports entre ces deux visées ». La consultation est prévue pour juin 1986.

l'eucharistie et le ministère, on formula aussi la proposition que la Commission élabore une étude sur les structures qui se sont par là fait jour pour parvenir à une prise de décision et à un enseignement faisant autorité dans les Eglises. La proposition fut adoptée. Cela montre qu'on a davantage pris conscience que l'Eglise du Christ a une dimension relevant du droit. Il ne saurait manquer des énoncés sur le problème concernant « la prise de décision et l'enseignement faisant autorité dans l'Eglise » dans les textes ecclésiologiques qui sont élaborés dans le cadre de l'étude sur « l'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine » ainsi que dans l'« Explication » du symbole de Nicée-Constantinople, en tant qu'elles se réfèrent aux énoncés ecclésiologiques du troisième article de ce symbole.

*

Parmi les nombreuses, petites mais également grandes, expériences que vécurent les participants de l'assemblée, l'une domine tout spécialement. A la fin de la session fut célébré le 75^e anniversaire du Mouvement Foi et Constitution. Oliver Tomkins, une des grandes figures du Mouvement œcuménique de ce siècle, donna une rétrospective sur le travail de Foi et Constitution qui avait pris son départ lors de la Conférence missionnaire mondiale d'Edimbourg en 1910. Il rappela les personnes et les décisions, les motifs spirituels et les perspectives théologiques qui ont donné son profil à la Commission. Oliver Tomkins était le mieux à même de donner cette rétrospective : il ne fut pas seulement l'évêque anglican de Bristol mais aussi pendant de nombreuses années le directeur et le modérateur de Foi et Constitution.